

Association LagopAid

Rapport annuel

2024



www.lagopaid.org



Libération de la parole



Ecoute sans jugement



Aide aux victimes

Mot de la Présidente

L'Association LagopAid a débuté sur une idée conjointe avec notre vice-présidente Mme Sarah Briguet et moi-même afin de combler une lacune du système de prise en charge des victimes en Suisse.

Nos expériences respectives nous ont montré à quel point les parents, grands-parents, frères, sœurs, cousin(e)s, oncles, tantes, conjoint(e)s sont démunis lorsqu'ils apprennent qu'un membre de leur entourage a été victime de violence sexuelle durant son enfance.



**Sophie Juliette In Albon
Présidente Fondatrice**

Découvrir que son enfant est victime d'abus sexuels est inconcevable et insupportable. Comment y faire face ? Par où commencer ? Quels sont les étapes à entreprendre ? Où trouver de l'aide ?

Et qu'en est-il des parents eux-mêmes ? Ce sont les grands oubliés dans ces situations et se retrouvent non seulement démunis face aux procédures juridiques et médicales, mais sont aussi seuls face au ras-de-marrée émotionnel qu'ils éprouvent, n'osant que très rarement demander de l'aide pour eux-mêmes, à cause de la honte, de la culpabilité ou du manque de temps et de ressources qu'ils subissent.

De manière analogue, l'entourage d'une personne qui sort de son amnésie traumatique à l'âge adulte, qui soudainement se souvient de faits inimaginables subis durant l'enfance, est abasourdi lorsque la révélation est faite. Que peut-on faire tant d'années plus tard ? Qu'a besoin dite personne ?

Le lien de confiance, les relations existantes sont entièrement remises en question, car la victime dont les souvenirs refont surface n'a pas pu compter sur la protection de son noyau familial, il/elle découvre des émotions jusque-là insoupçonnées, ne sait plus qui il/elle est, se rend compte qu'il/elle s'est construit sur des mensonges....

Et quid des Survivant(e)s victime de l'amnésie traumatique ?

Lorsqu'un événement fait ressurgir des souvenirs enfouis durant de nombreuses années, toute sa vie est remise en question. Comment croire qu'un tel acte abject ait pu nous arriver si nous l'avions entièrement occulté durant des décennies ? Et comment en parler autour de nous, comment faire pour que notre entourage nous croie et ne nous renie pas ? Comment continuer à croire en soi, à ne pas douter de sa propre crédibilité ?

Lorsqu'on fait face à un tel trauma, que l'on ait subi une amnésie traumatique ou non, il est de peu de réconfort de savoir que d'autres ont subi les mêmes atrocités. On se sent seul dans sa lutte, dans sa souffrance, jusqu'au jour où l'on peut parler avec quelqu'un qui a vécu la même chose.

Se retrouver entre pairs pour parler des obstacles rencontrés au quotidien, de la difficulté de vivre « normalement », de la complexité à gérer ses émotions et ses crises produit un réel soulagement.

Être non seulement entendu(e), mais surtout compris(e), se rendre compte que d'autres ont les mêmes réflexions, craintes, dépendances, reproduction de schémas, systèmes de défense... est d'un réconfort inestimable !

Pouvoir aider toutes ces personnes qui ne sont pas pris en charge par le système d'aide à la victime, a été une évidence. Ainsi sont nés nos groupes de parole pour l'entourage des victimes et pour les Survivant(e)s de violences sexuelles subis durant l'enfance.

C'est avec grand bonheur que nous continuons à œuvrer pour aider chaque individu qui vient dans nos groupes, à se reconstruire un peu plus, et lui permettre d'avoir une vue plus positive de la vie, du futur qui l'attend.

**Sophie Juliette In Albon
Présidente-Fondatrice de LagopAid**

Groupes de parole



Les premiers groupes de parole ont eu lieu fin 2023 sur la commune de Martigny. Au vu du nombre d'intéressés et des retours positifs, nous avons mis en place des groupes de parole 1 fois par mois, pour chaque groupe, à Sion, capitale du Valais, afin de faciliter l'accès aux habitants de tout le canton.

Nous avons été surpris de constater qu'un certain nombre de participants provenaient d'autres cantons, faisant de longs déplacements (parfois même depuis le Jura) pour participer à nos groupes.

Leur tenue se fait en langue français uniquement, encadrés par des modérateurs/-trices formés à la gestion des dits groupes.

Cette première année a été couronnée de succès, seule une séance pour l'entourage a dû être annulée par manque de participants.

1. Groupes pour l'Entourage

Ces groupes sont encadrés par 1 ou 2 modérateurs/-trices:

- une personne neutre qui a une formation et/ou des connaissances approfondies de la prise en charge des victimes en Suisse. Elle doit connaître les structures étatiques, privées et associatives œuvrant dans la thématique, avoir des connaissances juridiques, politiques et thérapeutiques pour conseiller les participant(e)s ;
- une personne ayant dans son entourage une victime et ayant dû faire face aux difficultés des procédures dans la prise en charge des victimes. Cette personne est optionnelle.



2. Groupes pour Survivant(e)s

Ces groupes sont obligatoirement encadrés par 2 modérateurs/-trices:

- une ancienne victime qui est dans un stade avancé de sa reconstruction post-traumatique, apte à gérer ses propres émotions tout en modérant les groupes ;
- une personne neutre qui a une formation thérapeutique / médicale / de coaching reconnue, apte à encadrer ce type de groupes et capable de gérer une situation de crise majeure.



Lors des deux premiers trimestres de l'année, la présidente et vice-présidente étaient présentes lors des groupes de parole pour assurer le bon fonctionnement de chaque groupe et peaufiner le déroulement ainsi que la modération.

La vice-présidente garantissait l'approche du point de vue des victimes participantes : écoute de leurs besoins, l'appui et les outils proposés aux anciennes victimes, les sensibilités à prendre en compte, les déclencheurs émotionnels à éviter etc.

La présidente assumait la mise en place du cadre des groupes : le respect des normes, l'application de la charte, la dynamique des groupes etc.

Sur cette base une procédure de gestion des groupes et de gestion de crise a été établie, qui est le fil conducteur pour tous les nouveaux modérateurs/-trices.

Chaque nouveau modérateur/-trice est sélectionné avec soin par le comité : un premier entretien, suivi de l'étude du CV et d'une première mise en situation.

Chaque modérateur/-trice est personnellement formé par la présidente au cours de 2 groupes de parole, avant de lui concéder la modération d'un groupe.



Chiffres 2024

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Majoritairement nous recevons des femmes et des personnes âgées de plus de 40 ans. Un nombre non négligeable se déplace d'autres cantons pour venir assister à nos groupes.

Ces chiffres nous poussent à plusieurs réflexions : Le tabou qui entoure les témoignages masculins est-il sous-estimé, ou est-ce la réticence de venir exprimer leurs vécu, leurs émotions par honte ou gêne ? Est-ce que la honte est encore si omniprésente ? Les plus jeunes ont-ils plus de difficultés à s'exprimer ou est-ce dû à l'amnésie traumatique qui n'est pas encore levée ?

Entourage



22 participants
16 femmes
8 personnes hors canton
16 participants âgés de +60ans



18%
conjoints



73%
parents
directs



Survivants



86% victime
d'inceste



48%
participants
récurrents



42 participants
36 femmes
8 personnes hors canton
26 participants âgés
entre 40-60 ans

Projets 2024

1. Journée internationale des droits de l'enfant au cinéma



Pour la première édition de la Journée internationale des droits de l'enfant au cinéma, l'Association LagopAid s'est jointe à l'organisation de cet événement, afin de sensibiliser par le biais des cinémas de suisse-romande à la thématique de la violence sur les enfants.

Durant cette journée du 20 novembre 2024, plusieurs projections de films ont eu lieu simultanément dans plusieurs villes romandes : Bienne, Delémont, Neuchâtel, la Chaux-de-fonds, Fribourg, Vevey, Aigle et Orbe.

Le matin, une projection spéciale pour les écoles a été mise en place suivi d'un échange avec des professionnels du métier durant lequel les enfants ont pu poser toutes leurs questions. La projection du film « Racont-moi la trisomie » de Steven Willemin, réalisateur suisse, a suscité un grand engouement auprès des plus jeunes, sensibilisés à la cause du handicap et de la violence silencieuse dont ces enfants sont victimes.

Dès 15h, plusieurs projections étaient ouvertes au public :

- **THE KID**, film de Charlie Chaplin (1921, muet, 51 min) en collaboration avec la Lanterne Magique
- **NANI** (2024, F/lst, 70 minutes), lecture musicale filmée par Steven Willemin, réalisateur suisse
- **LES SURVIVANTES** (2024, F, 1h53), documentaire de Pierre Barnérias, réalisateur français
- **JUSQU'À LA GARDE** (2018, F/dt, 94 min), film de Xavier Legrand, réalisateur français

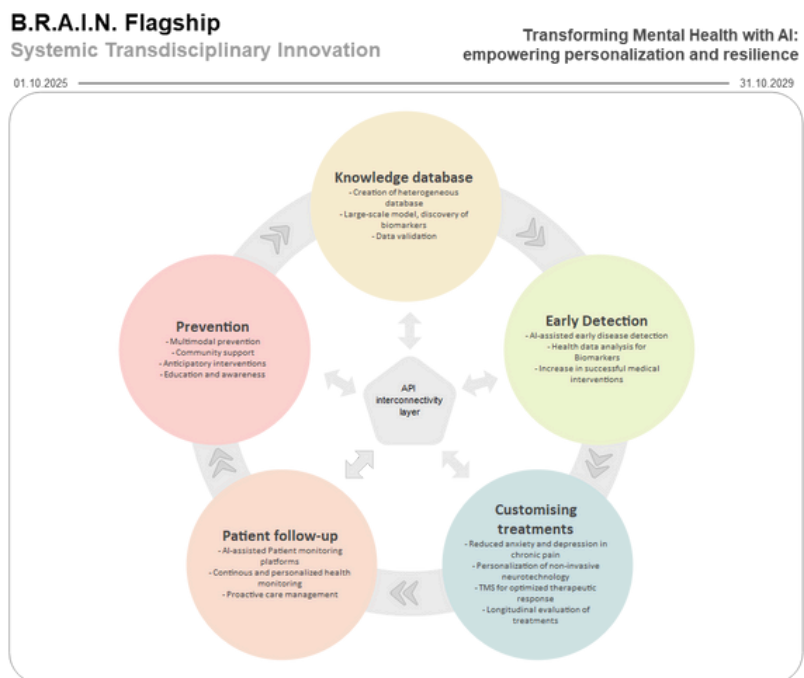
Chaque projection était suivie d'une table ronde en direct depuis le cinéma de Bienne, retransmise simultanément dans les 7 salles de cinéma partenaires, avec la participation de :

- Mme Sabine Rakotomalala de l'unité de prévention de la violence de l'OMS
- Mme Martine Lachat Clerc de la Fédération Solidarité femmes de Suisse et du Liechtenstein (DAO)
- Mme Sophie Juliette In Albon, fondatrice et présidente de l'association LagopAid
- Mr Daniel Pittet fondateur et président de l'association No/Non/Nein
- Dre méd. Myriam Caranzano-Maitre fondatrice de l'association tessinoise ASPI
- Mme Claudia Christen criminologue et praticienne de la justice restaurative, fondatrice et présidente du Swiss RJ Forum, membre du comité directeur du European Forum for Restorative Justice (EFJR)
- Mme Valentina Darbellay, présidente du Réseau suisse des droits de l'enfant et membre de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse
- Mr Hervé Boéchat, juriste au centre LAVI Vaud et fondateur du projet «Promotion des droits de l'enfant»
- Mme Yvonne Gendre, procureure retraitée au sein du Ministère public fribourgeois, spécialisée dans le domaine des infractions à l'intégrité sexuelle ainsi qu'en matière de violences commises contre des enfants



2. Projet B.R.A.I.N

LagopAid s'est joint au projet B.R.A.I.N de l'institut de recherche Icare de Sierre (Valais), qui consiste en la mise en place d'un outil informatique de « recherche comportementale assisté par l'intelligence artificielle pour l'innovation en neurosanté ».



Ce projet ambitionne à répondre à la crise de santé mentale (augmentation mondiale de 25 % des cas d'anxiété et de dépression, exacerbée par la pandémie de COVID-19, avec un impact majeur sur les jeunes et les personnes ayant des maladies préexistantes) avec une approche centrée sur l'humain, basée sur la co-construction et le design thinking.

Ce projet vise la réduction des coûts des soins de santé mentale, l'amélioration de l'efficacité des traitements, des diagnostics plus rapide et précis, des thérapies mieux adaptées aux besoins individuels.

La collaboration transdisciplinaire inclut des experts en santé mentale, de technologie de l'information, de science des données et psychologie, de structures universitaires et associatifs.

Notre association a été intégrée afin de fournir des données sur la santé psychique des personnes victimes de traumatismes durant l'enfance, des répercussions sur le court, moyen et long terme, ainsi que des thérapies et de leur efficacité constatée par nos participant(e)s.

En 2024 le partenariat a été mis en place et les cadres de la collaboration clairement définis. Le déploiement opérationnel débutera en 2025.

Bilan 2024

01.01.2024 - 31.12.2024

Actif		
1	Actifs	534.48
10	Actifs circulants	534.48
100	Trésorerie	2'107.38
1020	Compte courant - CH06 8080 8006 7667 5045	2'107.38
114	Autres créances à court terme	-1'572.90
1140	Prêts, avance de frais	-1'572.90
		534.48
Passif		
2	Passifs	534.48
28	Capital de l'organisation	534.48
297	Bénéfice ou perte reporté	534.48
2979	Bénéfice ou perte de l'exercice	534.48
		534.48

Pertes & Profits 2024

01.01.2024 - 31.12.2024

Charges		
4	Charges directes d'exploitation	2'027.32
420	Charges publicitaires	1'495.05
4200	Charges directes des publicités, Logo graphique	1'495.05
440	Charges organisations, Groupes	532.27
4410	Frais Snacks, Boissons, Restaurant	24.25
4430	Voyage et de représentation	-38.68
4450	Installation de la salle	6.20
4460	Location de salles	540.50
6	Autres charges d'exploitation, amortissements e	48.20
69	Charges et produits financiers	48.20
6940	Autres charges financières (frais bancaires, pert	48.20
Différence (bénéfice)		534.48
		2'610.00
Produits		
3	Produits nets des ventes de biens et de pres	2'610.00
300	Cotisations	2'610.00
3000	Cotisations, dons et autres produits	2'610.00
		2'610.00

Remerciements

L'année dernière nous avons été soutenus par des donateurs privés ainsi que des associations et des partenaires privés.

Nous ne pouvons pas ici remercier personnellement toutes les personnes qui nous ont soutenu(e)s, mais nous vous exprimons à toutes et à tous notre profonde gratitude.

Sans ces soutiens le travail durable de LagopAid serait impossible.

Une mention spéciale est adressée à :



Soutenez-nous



www.lagopaid.org



Libération de la parole



Ecoute sans jugement



Aide aux victimes